



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rythmes et vacances scolaires

Question au Gouvernement n° 2258

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Reitzer.

M. Jean-Luc Reitzer. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, le tourisme de montagne concerne dans notre pays 11 régions, 46 départements et plus de 6 000 communes. C'est dire l'importance que revêt cette activité pour l'économie nationale et l'aménagement du territoire.

Une station de sport d'hiver, ses équipements représentent des investissements colossaux dont la rentabilité dépend, bien sûr, des conditions météorologiques mais également du calendrier scolaire. Or, cette année, les congés de février ont été étalés sur une période commençant un mardi soir et s'achevant un mercredi matin. Les locations, quant à elles, allant du samedi au samedi, les professionnels du tourisme n'ont pu bénéficier que d'une semaine pleine de location sur les quinze jours de congé. («Eh oui !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Face à cette situation, ces professionnels, mais aussi les parents d'élèves, ont exprimé leur incompréhension et leur mécontentement.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous indiquer si, en concertation avec les ministères concernés, des études visant à mesurer les conséquences concrètes de ce calendrier sur notre économie de montagne vont être lancées ? Et, surtout, pourriez-vous nous préciser si vous entendez réfléchir (Rires sur les bancs du groupe socialiste) avec les professionnels, les parents d'élèves et les enseignants à une modification du calendrier scolaire pour l'année prochaine ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Reitzer, je comprends d'autant mieux l'inspiration de votre question que je suis moi-même responsable, comme président de conseil général, de trois stations de sports d'hiver, qui sont, je le signale à tous les parlementaires intéressés, parmi les plus attrayantes que nos chaînes de montagne puissent offrir ! (Sourires.)

Pour revenir au sujet que vous avez évoqué, monsieur Reitzer, sachez qu'il est peu d'exercices de conciliation qui soient plus difficiles que celui de la fixation du calendrier scolaire. En effet, il y a au moins trois acteurs majeurs : les parents d'élèves et les familles, qui demandent une alternance, fixée en général à deux semaines de vacances toutes les sept semaines d'enseignement, les stations de sports d'hiver, notamment les associations de vacances sociales qui demandent le calendrier le plus étalé possible sur le cœur des vacances d'hiver, c'est-à-dire le mois de février, enfin, la sécurité routière qui insiste pour que les vacances ne commencent pas un week-end, afin d'éviter les nombreux problèmes survenus les années précédentes sur les autoroutes, d'autant qu'au mois de février les vagues de mauvais temps ne sont pas rares.

M. Jean Glavany. Et l'intérêt des enfants ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais l'intérêt des enfants («Ah ! sur les bancs du groupe socialiste. »)...

Mme Martine David. Tout de même !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... devrait nous permettre d'apporter une réponse.

Si nous retenons l'hypothèse de sept semaines de classe et deux semaines de vacances et si nous conservons

le pivot des vacances de Noel, auxquelles les Francais sont legitiment attaches, cela signifie qu'il n'y a pas de vacances d'hiver avant le mois de mars et que, ni en janvier, ni en fevrier, les professionnels du tourisme d'hiver et les associations de vacances sociales ne pourront amortir leurs tres lourds investissements. Il faut donc trouver un equilibre. Je vous concede que faire debuter les vacances en milieu de semaine pose des problemes au niveau des produits touristiques, mais certaines stations ont propose des sejours de milieu de semaine a milieu de semaine.

Cela etant, je vous donne volontiers acte de ce que l'on ne peut pas fixer le calendrier scolaire sans consulter tous les professionnels. Je signalerai simplement qu'au conseil superieur de l'education il n'y a eu aucune voix contre le calendrier que vous denoncez, mais trente-huit voix pour. Il n'est vraiment pas facile de faire se rencontrer toutes les preoccupations et tous les interets ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Luc Reitzer.

M. Jean-Luc Reitzer. Monsieur le ministre de l'education nationale, le tourisme de montagne concerne dans notre pays 11 regions, 46 departements et plus de 6 000 communes. C'est dire l'importance que revet cette activite pour l'economie nationale et l'aménagement du territoire.

Une station de sport d'hiver, ses equipements representent des investissements colossaux dont la rentabilite depend, bien sur, des conditions meteorologiques mais egalement du calendrier scolaire. Or, cette annee, les congés de fevrier ont ete etales sur une periode commençant un mardi soir et s'achevant un mercredi matin. Les locations, quant a elles, allant du samedi au samedi, les professionnels du tourisme n'ont pu beneficier que d'une semaine pleine de location sur les quinze jours de conge. («Eh oui !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Face a cette situation, ces professionnels, mais aussi les parents d'eleves, ont exprime leur incomprehension et leur mecontentement.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous indiquer si, en concertation avec les ministeres concernes, des etudes visant a mesurer les consequences concretes de ce calendrier sur notre economie de montagne vont etre lancees ? Et, surtout, pourriez-vous nous preciser si vous entendez reflechir (Rires sur les bancs du groupe socialiste) avec les professionnels, les parents d'eleves et les enseignants a une modification du calendrier scolaire pour l'annee prochaine ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur Reitzer, je comprends d'autant mieux l'inspiration de votre question que je suis moi-meme responsable, comme president de conseil general, de trois stations de sports d'hiver, qui sont, je le signale a tous les parlementaires interesses, parmi les plus attrayantes que nos chaines de montagne puissent offrir ! (Sourires.)

Pour revenir au sujet que vous avez evoque, monsieur Reitzer, sachez qu'il est peu d'exercices de conciliation qui soient plus difficiles que celui de la fixation du calendrier scolaire. En effet, il y a au moins trois acteurs majeurs: les parents d'eleves et les familles, qui demandent une alternance, fixee en general a deux semaines de vacances toutes les sept semaines d'enseignement, les stations de sports d'hiver, notamment les associations de vacances sociales qui demandent le calendrier le plus etale possible sur le coeur des vacances d'hiver, c'est-a-dire le mois de fevrier, enfin, la securite routiere qui insiste pour que les vacances ne commencent pas un week-end, afin d'eviter les nombreux problemes survenus les annees precedentes sur les autoroutes, d'autant qu'au mois de fevrier les vagues de mauvais temps ne sont pas rares.

M. Jean Glavany. Et l'interet des enfants ?

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Mais l'interet des enfants («Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.）...

Mme Martine David. Tout de meme !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... devrait nous permettre d'apporter une reponse.

Si nous retenons l'hypothese de sept semaines de classe et deux semaines de vacances et si nous conservons

le pivot des vacances de Noel, auxquelles les Francais sont legitiment attaches, cela signifie qu'il n'y a pas de vacances d'hiver avant le mois de mars et que, ni en janvier, ni en fevrier, les professionnels du tourisme d'hiver et les associations de vacances sociales ne pourront amortir leurs tres lourds investissements. Il faut donc trouver un equilibre. Je vous concede que faire debuter les vacances en milieu de semaine pose des problemes au niveau des produits touristiques, mais certaines stations ont propose des sejours de milieu de semaine a milieu de semaine.

Cela etant, je vous donne volontiers acte de ce que l'on ne peut pas fixer le calendrier scolaire sans consulter tous les professionnels. Je signalerai simplement qu'au conseil superieur de l'education il n'y a eu aucune voix contre le calendrier que vous denoncez, mais trente-huit voix pour. Il n'est vraiment pas facile de faire se rencontrer toutes les preoccupations et tous les interets ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Reitzer Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2258

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 1997, page 1322

Réponse publiée le : 26 février 1997, page 1322

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 février 1997